COMMUNE 26160 ST GERVAIS SUR ROUBION

DELIBERATION n° 2- 2024 N°3 DU CONSEIL MUNICIPAL

SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF BAR COMMERCES 2023

Nombre de membres en exercice : 14 Nombre de membres présents : 12 Nombre de suffrages exprimés : 12

Votes: Pour: 12 Contre: 0 Abstention: 0

Ne prend pas part au vote: 1

Date de la convocation : 27/02/2024

Séance du 05/03/2024

Le Conseil réuni sous la présidence de Mme BONNET Annick, Adjointe au Maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023, dressé par M. ANDEOL Hervé, après s'être fait présenter les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1°- Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	0,00€	0,00€	3 964,29 €	0,00€	3 964,29 €	0,00€
Opérations de l'exercice	17 224,52 €	20 018,17 €	16 902,43 €	16 977,68 €	34 126,95 €	36 995,85 €
Totaux	17 224,52 €	20 018,17 €	20 866,72 €	16 977,68 €	38 091,24 €	36 995,85€
Résultats de clôture		2 793,65 €	3 889,04 €		1 095,39 €	

Résultat de fonctionnement à affecter2 211,56 €Besoin de financement en investissement3889,04 €Restes à réaliser0,00 €Besoin total de financement3964,29 €

2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de :

2 793,65 € au compte 1068 en investissement

soit

0,00 € au compte 002 excédent de fonctionnement reporté

3 889,04 € au compte 001 Déficit d'investissement reporté

- 3° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- 4° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- 5° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Pour expédition conforme, le Président de séance,

Ont signé au registre des délibérations MM......Tous les membres présents